



BULLETIN MUNICIPAL n°57

EDITO

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je remercie vivement la population de Charbonnier les Mines de nous avoir fait l'honneur de renouveler leur confiance, à une large majorité, dès le premier tour des élections municipales de mars 2014. C'est avec une grande émotion mais aussi beaucoup d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier à nouveau.

J'adresse également mes remerciements à mes 14 colistiers pour leur confiance et leur engagement tout au long de la campagne municipale et je n'oublierai pas les anciens, adjoints ou conseillers, qui ont œuvré à mes côtés tout au long de ces 6 dernières années. Je veux leur témoigner toute ma gratitude pour leur engagement intense et soutenu.

J'aborde ce nouveau mandat en tant que maire avec sérénité, confiance et détermination. Certes, nous ne sommes pas utopiques. La réalisation des projets que nous vous avons présentés reste, compte tenu des déclarations ministérielles, dépendante de nos possibilités budgétaires et surtout des aides publiques dont nous pourrions bénéficier mais nous allons nous consacrer, tout au long de ces 6 années, à tout mettre en œuvre pour réaliser le programme que nous vous avons présenté avec ambition et volontarisme.

Si j'ai décidé de m'engager avec la même conviction au niveau de la Communauté de Communes du Lembron Val d'Allier, c'est que je crois en la force de notre territoire. Je mettrai toute mon énergie au côté du président, Pierre Ravel, au service d'un développement harmonieux mais aussi ambitieux de notre territoire.

Enfin, permettez-moi d'évoquer ma plus grande inquiétude quant à la disparition programmée par les « élites parisiennes » des Départements. Le Département est, entre autres, le partenaire privilégié de nos communes et EPCI. Sans son concours, nombres de projets sur nos communes, notre territoire n'auraient abouti. Qu'en sera-t-il si ceux-ci disparaissent ?

Nous sommes et resterons à votre écoute pour répondre au mieux à votre attente et à la mission que vous nous avez confiée.

Le Maire - P. BERTHELOT

Agenda 2014 (sous réserve d'un possible oubli)

13/14/15 juin : Fête patronale
15 juin : Voyage de l'Amicale Laïque
21 juin : Feu de la Saint-Jean, fête de la musique
28 juin : Fête de l'école
05 juillet : Concours de pétanque - Chasse
14 juillet : Rencontre folklorique - Bourrée de l'Allagnon , repas, lampion, feux d'artifice, bal
19 juillet : Concours de pétanque - Foot
20 juillet : Sortie à Vulcania - Comité des fêtes
26 juillet : Concours de pétanque officiel
09 août : Concours de pétanque officiel

21 septembre : Vide grenier - Comité des fêtes
21 septembre : Vente/expo - Amitiés loisirs
04 octobre : Repas animé à thème - Amicale Laïque
19 octobre : Inter-club - Amitiés loisirs
8 novembre : Concours de belote - Foot
11 novembre : Repas dansant - Amitiés loisirs
22 novembre : Loto de l'école
30 novembre : Marché de Noël - Comité des fêtes
07 décembre : Noël des enfants - Comité des fêtes
16 décembre : Repas de fin d'année - Amitiés loisirs

CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le conseil a constitué 7 commissions de travail et a désigné les délégués aux différents syndicats intercommunaux :

Composition des commissions

Commission aménagement de l'espace, développement économique, site archéologique et risques miniers : Pascal BERTHELOT, Jean-François FARY, Marie-Laure JACQUET, Hélène MESTRE, Sébastien PAULET, Marilyn BINET, José ANASTACIO, Adelino MARQUES.

Commission finances et fiscalité : Pascal BERTHELOT, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Sébastien PAULET, Gilles ZAJIC, Marilyn BINET, Adelino MARQUES.

Commission communication, gestion des gîtes : Pascal BERTHELOT, Marie-Laure JACQUET, Hélène MESTRE, Nathalie JAFFEL, Jérôme VALLON.

Commission travaux, voirie, équipements et bâtiments : Pascal BERTHELOT, José ANASTACIO, Jean-Michel LOINTIER, Adelino MARQUES, Sébastien PAULET, Nicolas BESSON, Jean-François FARY, Jérôme VALLON, Philippe PELISSIER.

Commission sport, jeunesse, animation et vie culturelle : Pascal BERTHELOT, Gilles ZAJIC, José ANASTACIO, Nathalie JAFFEL, Noémie SOUSA, Nicolas BESSON.

Commission attribution des logements sociaux : Pascal BERTHELOT, Philippe PELISSIER, Jean-Michel LOINTIER, Gilles ZAJIC.

Commission appel d'offres : Pascal BERTHELOT, Adelino MARQUES, Sébastien PAULET, José ANASTACIO

Délégués aux différents syndicats

Délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme : Jean-François FARY, titulaire, Hélène MESTRE, suppléante.

Délégués au SIVOM de l'eau d'Issoire : Jean-François FARY, titulaire, Philippe PELISSIER, suppléant.

Délégués à la Communauté de Communes du Lembron Val d'Allier : Pascal BERTHELOT, Sébastien PAULET

Délégués à l'EPF-SMAF : Pascal BERTHELOT, titulaire, Marie-Laure JACQUET, suppléant.

Délégués au SICTOM Issoire/Brioude : Marie-Laure JACQUET, titulaire, Sébastien PAULET, suppléant.

Délégués à l'AICRI : Marie-Laure JACQUET, titulaire, Hélène MESTRE, suppléante.

Déléguée au F.L.A.J. : Nathalie JAFFEL.

Délégués au Conseil d'Ecole : Nicolas BESSON, titulaire, Nathalie JAFFEL, suppléante.

Délégué CNAS (Elus) : Hélène MESTRE

Correspondants sécurité

Afin de définir une politique sécurité au niveau local, le Maire a souhaité désigner une équipe « correspondant sécurité » chargée de suivre les dossiers liés à la sécurité des bâtiments et des équipements :

Vous pouvez donc contacter MM. ZAJIC Gilles, VALLON Jérôme et BESSON Nicolas pour tout problème lié à la sécurité.

Permanences des élus - Sur rendez-vous

Hélène MESTRE : Mardi de 14h00 à 16h00

Marie-Laure JACQUET : vendredi de 16h30 à 18h30

Pascal BERTHELOT : mercredi de 8h30 à 9h30 et vendredi de 17h30 à 18h30

Sébastien PAULET : vendredi de 14h00 à 16h00

Gilles ZAJIC : jeudi de 14h00 à 16h00

COMMUNAUTE DE COMMUNES LEMBRON VAL D'ALLIER

La Communauté de Communes du Lembron Val d'Allier s'est réunie le 28 avril et a élu :

Président : Pierre Ravel (Nonette)

1^{ère} Vice-présidente : Nicole ESBELIN (Le Breuil sur Couze) chargée du tourisme, de l'animation et de la communication

2^{ème} Vice-président : Denis RIGAUD (Saint-Germain-Lembron) chargé du développement durable

3^{ème} Vice-président : Pascal BERTHELOT (Charbonnier les Mines) chargé de la jeunesse, de l'enfance, des rythmes scolaires et du service à la population.

Les commissions sont en cours de constitution.

INFOS DIVERSES

Petit rappel civique

Le dépôt de déchets divers **est strictement interdit** sur la commune.

Nous retrouvons régulièrement des déversements de déchets de toutes sortes au domaine rouge, au bois des acacias, sur le carreau de la mine, etc... Tout abandon de déchets dans la nature constitue une **infraction réprimée par l'article R 632-1** du Code pénal. Il est puni d'une amende de contravention de 2^{ème} classe.

Nous vous rappelons que la déchetterie de Brassac est à votre disposition pour déposer vos encombrants, gravats, piles, bois, batterie, matériel électrique, électroménager, etc...

Développement durable

Nous reconduisons encore une fois les subventions pour le développement durable, à savoir une aide maximum de :

- 50 € (maxi) par foyer pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'un minimum de 500l
- 15 € par foyer pour l'achat d'un bio composteur (disponible auprès du VALTOM)

Le cumul des 2 subventions est possible.

Le versement se fera sur présentation des factures en 2 fois dans l'année (juillet et octobre 2014).

Enquête publique Conseil Général

Le conseil général du Puy de Dôme a élaboré le projet de plan de prévention et de gestion des Déchets Non Dangereux du Puy de Dôme (PPGDND). Ce projet doit être soumis à une enquête publique d'un mois minimum. Elle aura lieu du 16 juin au 18 juillet 2014.

Le dossier complet soumis à enquête publique est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.puydedome.fr/gestiondesdechets> pendant toute la durée de l'enquête publique.

Site Internet

La commune avec l'aide du conseil général a créé un site internet : www.charbonnier-les-mines.fr
Il est mis à jour régulièrement et contient des infos pratiques, des photos, l'agenda des manifestations et d'autres infos à découvrir.

Marie-Laure JACQUET

INFORMATION SUR LE MAINTIEN A DOMICILE

L'AIDE A DOMICILE

Vous êtes âgés de plus de 60 ans ou vous êtes handicapés ou encore vous sortez d'hospitalisation après avoir subi une intervention chirurgicale, un traitement lourd et invalidant ou un accident de la vie, vous pouvez avoir besoin d'une aide à domicile pour faciliter les gestes de votre vie quotidienne (aide à la toilette, aide à la préparation et à la prise des repas, aide aux transferts, courses, entretien de la maison...). Vous pouvez peut être prétendre à une aide financière.

N'hésitez pas à solliciter de l'aide pour la constitution de votre dossier de demande de financement auprès du CCAS de la mairie ou auprès du CLIC Issoire Bassin Montagne.

CLIC Issoire Bassin Montagne

11 rue Espagnon

63500 Issoire

04 73 89 67 38

A QUELLES AIDES POUVEZ-VOUS PRETENDRE ?

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est l'aide attribuée par le Conseil Général. Son objectif est d'améliorer la prise en charge des personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie. Pour bénéficier de l'Aide Personnalisée d'Autonomie, le premier critère d'attribution est celui du niveau de dépendance et non celui des revenus ou ressources. Le Conseil Général évalue votre situation, définit le nombre d'heures mensuelles répondant à vos besoins, et votre participation financière.

Les caisses de retraite (CARSAT, RSI, MSA, CNRACL...) peuvent intervenir dans le financement de cette prestation pour toutes personnes à la retraite, sous conditions :

- personnes rencontrant des difficultés à accomplir les activités domestiques ou sociales ou,
- personnes en situation sociale particulièrement précaire ou,
- personnes isolées géographiquement.

Dans ces cas précis, la caisse définit elle-même le nombre d'heures mensuel répondant à vos besoins et détermine le montant de votre participation horaire.

L'Aide Sociale peut intervenir pour les personnes à faibles revenus dont les ressources ne dépassent pas un plafond défini par les services d'actions sociales du Conseil Général. Vous pouvez faire la demande d'Aide Sociale auprès du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la Mairie, auprès du CLIC Issoire-Bassin-Montagne ou de l'Assistant Social de secteur.

La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) est versée par le Conseil Général à toute personne handicapée, âgée de 20 à 60 ans, sans conditions de ressources, ayant une difficulté absolue à la réalisation d'une activité essentielle de la vie quotidienne.

Se renseigner auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** pour toute constitution d'un dossier :

La MDPH/11, rue Vaucanson 63100 CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 04 73 74 51 20

Les mutuelles

Les mutuelles peuvent attribuer, sous conditions, des heures d'aide à domicile à toute personne rencontrant des difficultés à réaliser les actes domestiques et de la vie quotidienne suite à une hospitalisation.

Plusieurs services d'aide à domicile interviennent sur notre commune. L'organisme que vous sollicitez pour le financement de votre dossier vous guidera dans le choix du service qui interviendra à votre domicile.

LES SOINS A DOMICILE

Les aides soignantes du SSIAD (Service de Soins A Domicile) d'Ardes sur Couze vous dispensent, sur prescription médicale, les soins nécessaires à votre état de santé, sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice et en collaboration avec les infirmiers libéraux.

Renseignements auprès de l' :

*E.H.P.A.D La Roseraie
Teyde
63420 ARDES SUR COUZE
04.73.54.99.74*

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Pour faire face à une difficulté passagère ou à des besoins permanents, vous pouvez bénéficier du service de portage de repas à domicile adapté à votre régime alimentaire.

Renseignements auprès de la :

*Communauté de communes Lembron Val d'Allier
6 rue Victor Rougier, BP 4
63340 ST GERMAIN LEMBRON
04 73 96 38 25*

En fonction de vos ressources financières, une partie du coût peut être prise en charge par la CARSAT Auvergne ou par le Conseil Général.

LA TELEALARME

En cas d'isolement et de problème de santé, un transmetteur d'alarme vous permet d'être relié directement au central des Sapeurs-Pompiers. Les dossiers sont à retirer en mairie ou téléchargeable sur le site internet du Conseil Général. Le CCAS, vous conseille et vous aide pour la constitution de votre dossier.

EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

Les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée à un stade précoce peuvent bénéficier, sur prescription médicale du médecin traitant ou du médecin gériatre, de 2 à 15 séances pour renforcer et soutenir l'accompagnement à domicile de ces personnes, pour prévenir la perte d'autonomie et les troubles du comportement, pour soutenir les proches et les aidants familiaux et pour développer la coopération des différents intervenants professionnels à domicile.

Renseignements auprès du :

*SSIAD Le Montel
3 rue du Parc
63450 SAINT AMANT TALLENDE
04 73 39 18 99*

Marilyn BINET

NOUVELLES DU CCAS

COMPOSITION DU CCAS

Suite à l'élection du nouveau conseil municipal, voici la nouvelle composition du Centre Communal d'Action Social dit CCAS :

Membres élus : Noémie SOUSA, Marylin BINET, Marie-Laure JACQUET, Gilles ZAJIC

Membres extérieures : Hélène COLOMBIER, Agnès GHITALLA, Françoise HOFFSTETTER, Nicole LESAIN

Je tiens à remercier l'ancienne équipe pour le travail accompli. Nous continuerons dans le même esprit. Toutes les idées d'actions sont les bienvenues, nous serons à votre écoute.

Marie-Laure JACQUET

REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 19 janvier, les membres du C.C.A.S. ont reçu les aînés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de la nouvelle année.

M. le Maire, des conseillers municipaux et des employés communaux les accueillirent chaleureusement. Comme de coutume Mr MESTRE, conseiller général se joignit à nous pour l'apéritif. Le repas préparé par Mr Bruno COSARD fût très apprécié des convives.

Fidèles à la tradition, les enfants de l'école eurent à charge la fabrication des cartes-menus. Grâce à eux et à Françoise, la décoration des tables donna à la salle un air de fêtes appréciés de tous.

Choisi sur les conseils de Monique Wasiolek, l'animateur de cette journée fit l'unanimité. Il permit à ceux qui le souhaitaient de danser et grâce au volontariat de certains participants, des saynètes où le déguisement était de rigueur déchainèrent des fous-rires.

Sous la direction de Suzy et Nadia, les jeunes de la Team Charbo n'ayant pas encore de rhumatismes (!) assurèrent une chorégraphie aux rythmes endiablés puis les jeunes et moins jeunes se réunirent pour déguster la galette des rois préparés par M VEYSSEYRE, boulanger de notre commune. Journée des plus conviviale et nous espérons que pour 2015, vous serez nombreux à nous rejoindre.

Pour que personne ne soit oublié, les membres du C.C.A.S. assistés de conseillers municipaux et des jeunes du CMJ allèrent offrir un coffret cadeau à ceux et celles qui ne purent se joindre à nous.

A toutes et tous, nous vous disons à l'année PROCHAINE !

Nicole LESAIN

DON DU SANG

Le don du sang prévu le 21 mai 2014 a été annulé par le centre de transfusion de Clermont-Ferrand. Nous n'avons pas d'autre date pour l'instant.

SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général rembourse la participation familiale annuelle aux transports scolaire à partir du 3^{ème} enfant transporté. L'imprimé de demande est à retirer en mairie ou auprès de la direction de la mobilité du Conseil Général et il est à renvoyer avant le 19 septembre 2014 directement au Conseil Général

A noter que la commune de Charbonnier les Mines prend en charge pour toutes les familles la cotisation transport du 3^{ème} trimestre (collège et lycée) et que la Communauté de Commune prend à sa charge la cotisation transport pour un mois (collège)

ACTUALITE DU CMJ

Le conseil municipal des jeunes de Charbonnier prend de la hauteur...

Le temps d'une journée, les élus du conseil municipal des jeunes de Charbonnier les Mines se sont retrouvés la tête dans les nuages, ils se sont rendus pour la dernière sortie de leur mandat à Nonette, le plus haut village du canton de Saint Germain Lembron.

Comme des petits alpinistes, ils ont arpenté le sentier qui monte au sommet du pic, ancienne cheminée volcanique, ils ont pu voir les ruines du château du XVII^{ème} siècle, les embases des tours et du Pont Levis. De la haut ils ont pu découvrir un panorama exceptionnel du Lembron et une vue magnifique de l'Allier qui serpente dans la plaine.



La visite les a conduit dans le parc du château d'inspiration romantique du 19^{ème} siècle œuvre de la famille Salveton alors propriétaire, et qui offre aujourd'hui à la découverte un véritable arboretum. Ce parc, agréable à la balade est aussi un lieu calme propice à la méditation, planté de nombreuses essences d'arbres centenaires, cèdres du Liban, sophoras du japon, érables et agrémenté de grottes constituées de mousses pétrifiées, de bassins et de fontaines.

La journée s'est poursuivie par un pique-nique offert par la commune de Charbonnier les Mines dans l'une des salles d'exposition de Nonette, aimablement mise à disposition par le Maire, M. Pierre Ravel.

Le parcours s'est achevé par la visite de l'église St Nicolas en partie romane et gothique où les élus ont pu admirer un buste du Christ, dit "le beau Dieu", et une Vierge de majesté de type roman auvergnat.

Cette dernière escapade aura été pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes et les élus présents l'occasion de revenir sur le travail accompli et les projets de ce mandat qui ont été menés à bien.

Laurent LASCOVITCH

Le 13 mai dernier, nous nous sommes retrouvés pour l'embellissement floral de la commune. Comme tous les ans, nous avons planté à l'aide des jeunes du CMJ des pétunias, des géraniums, des surfinias, des mufliers et bien d'autres fleurs, tout ça dans une bonne ambiance comme d'habitude. Par contre, il est regrettable que certaines de ces fleurs aient disparu dans la nuit qui a suivi

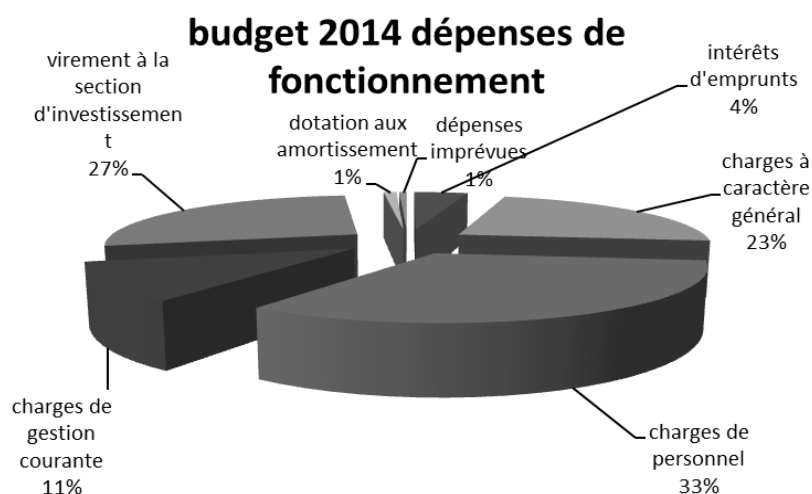
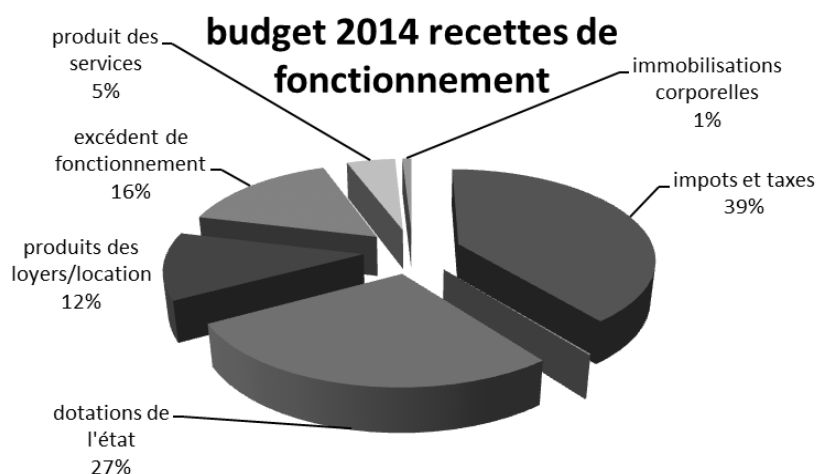
Je tiens à les remercier pour le travail fourni ce jour-là et pour les 2 ans passés ensemble. Leur vision de notre commune nous a permis d'avancer et de mener à bien plusieurs projets. Je tiens aussi à remercier Laurent pour son implication depuis la mise en place du CMJ et pour le joli livret qu'il a confectionné pour les enfants.

Nota : Une nouvelle élection aura lieu en septembre



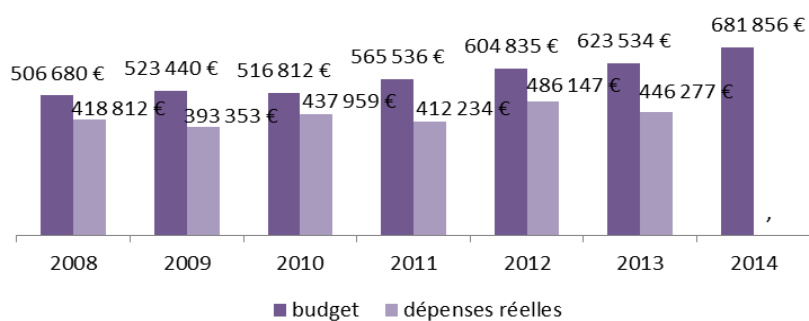
Gilles ZAJIC

QUELQUES CHIFFRES POUR 2014

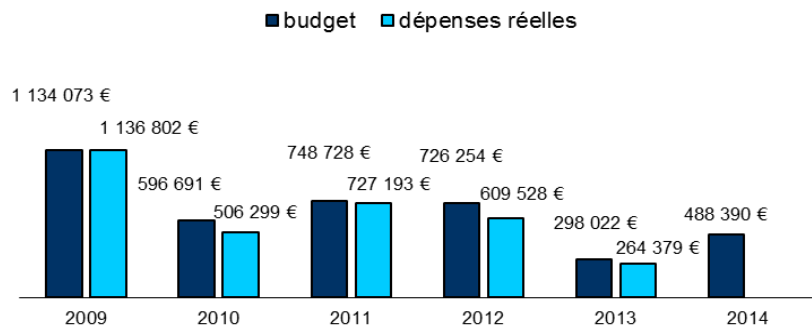


Cette année le budget de fonctionnement s'élève en dépenses et en recettes à 681 856 €. Comme en 2013, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Bien que les différentes dotations de l'état stagnent en 2014, la commune a pu - grâce à la maîtrise des charges à caractères général (énergie, fournitures, entretien bâtiment et matériel) et des charges de personnel et la baisse des charges financières (intérêts d'emprunts) - dégager un autofinancement au profit de l'investissement supérieur de 54 600€ par rapport à 2013.

Evolution du budget de fonctionnement



Evolution du budget d'investissement

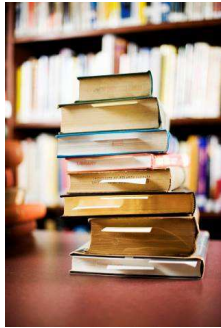


Le budget d'investissement s'élève en dépenses en recettes à 501 566 €. Outre des travaux sur les bâtiments communaux (26 000€) et des travaux de voirie (38 000€) 207 000€ ont été prévu pour l'Aménagement du Carreau de la Mine, opération qui sera financée par les fond propres de la commune, une subvention du Département au titre du FIC pour un montant de 50 400 € et une subvention de l'Etat (au titre de la Dotation d'Equipement Territoriale) de 54 000 € qui vient de nous être accordée.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture **Mercredi de 13h00 à 14h00**

Samedi de 14h00 à 15h00



La bibliothèque offre un choix d'environ 2400 documents variés pour tous les âges. Vous pouvez emprunter **gratuitement** romans, policiers, ouvrages pratiques ou documentaires, bandes dessinées et même des C.D. et des DVD. En outre, un service à domicile est possible pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Le passage du bibliobus, les achats et les dons permettent de renouveler les ouvrages avec, en complément un service de réservation assuré par une navette régulière.

Important : Afin de mieux adapter l'horaire du mercredi aux possibilités du plus grand nombre de gens intéressés, nous sollicitons vos suggestions et préférences à ce sujet. Merci de faire connaître vos réponses soit :

- par écrit en les déposants à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou par l'intermédiaire de la mairie.
- par téléphone au 04-73-54-06-37 ou 04-73-54-32-67

Par ailleurs, si vous aimez les oiseaux, n'hésitez pas à venir découvrir quelques photos prises par une bénévole de la L.P.O. sur notre Commune et dans les environs.

Les responsables :
Mme LEW, Mme TIXIER et M. MESTRE

DEROULEMENT DU 14 JUILLET 2014

Pour la cérémonie du 14 juillet 2014, les associations locales, le conseil Municipal vous proposent de se retrouver tout le long de cette journée.

Au programme.

- A **11h00**, départ devant la Mairie pour le Traditionnel défilé du 14 juillet avec dépôt de gerbe au Monuments aux Morts et apéritif
- A partir de **14h00** rencontre folklorique sur la place (Communal) animé par la bourrée de l'Alagnon
- **18h30**, à la salle polyvalente, les bénévoles et le Conseil Municipal vous convient à venir participer pour la 10ème année consécutive à un repas, la réservation ci-jointe est à retourner en Mairie pour le 29 juin 2014, dernier délai.
- A **21h30**, distribution des lampions devant la salle polyvalente pour la retraite aux flambeaux,
- **23h00**, rendez-vous Chemin de Bellevue pour assister aux Feux d'Artifices tirés par le corps des Sapeurs-Pompiers, puis soirée dansante à la salle polyvalente offerte par la municipalité.

L'équipe municipale vous souhaite
bonnes vacances à toutes et à tous !

Infos associations

Bulletin de libre expression réservé aux sociétés locales

AUX ASSOCIATIONS DE CHARBONNIER LES MINES

Le dynamisme des Associations, la motivation des bénévoles sont essentiels pour maintenir le développement d'une collectivité.

Nous assurons aux Associations, une fois encore, toute notre reconnaissance pour leur vitalité et notre indéfectible soutien et nous invitons également chacun d'entre vous à les rejoindre ou, à défaut, à soutenir les actions de nos Associations.

L'équipe municipale

A l'école



Loto, spectacle de Noël, carnaval, réformes des rythmes scolaires, l'école a été fructueuse en événements cette année.

- **Activités sportives** (rencontre lutte à l'Arténium de Ceyrat, journée athlétique au Stadium Jean Pellez, sortie luge et raquettes à Super Besse)

- **Activités culturelles** (Compagnie des 3 Chardons spectacle de Noël, mini festival du court métrage à Sainte Florine, Art d'école à Parentignat, Découverte de la construction d'un château fort à Guédelon, sortie pédagogique à la ferme, théâtre)

Les élèves ont beaucoup appris de ces nombreuses rencontres.

- **Réforme des rythmes scolaires** : en attente des dernières décisions, nous ne sommes pas encore en mesure de vous faire parvenir le fonctionnement exact pour l'année scolaire 2014-2015.

Nous clôturerons ainsi l'année par notre traditionnelle fête de l'école et un repas le samedi 28 juin 2014.

Nous remercions l'ensemble des personnes (élus, parents, associations) qui ont permis aux enfants de participer à toutes ces actions.

Bonnes vacances à tous.

L'équipe enseignante

Rappel de la directrice:

Les inscriptions pour les enfants nés en 2011 se feront sur rendez vous, les mardis à partir du 20 mai 2014.

Veillez apporter :

-le livret de famille

-le carnet de vaccination

-un certificat de radiation de son ancienne école si votre enfant était scolarisé en 2012-2013.

-un justificatif de domicile



Tél : 04-73-54-03-50

Adresse site internet de l'école: <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0631423E/>

CLUB «AMITIES ET LOISIRS »

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 1^{er} Février à la salle polyvalente devant 122 adhérents. Le quorum étant atteint, le bilan social et le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité. Je remercie la trésorière, Jeannine PAULHAN qui a détaillé le bilan qui laisse apparaître des comptes sains, tenus dans une régularité parfaite en toute transparence. Il a été décidé de ne pas augmenter la cotisation pour cette année.

A ce jour, le club compte 150 adhérents après 2 décès, M. D'OSTREVEY André, président d'honneur qui a œuvré pendant 20 années à la bonne gestion financière du club et M. MONTIER Roger d'Issoire. Je rajouterai la disparition de Fernande PASCO. Elle ne faisait plus partie du club pour des raisons de santé mais Fernande a été une trésorière émérite, personne discrète, gentille, disponible. Nous lui avons rendu hommage.

Le 4 mars, 92 adhérents se sont retrouvés à la salle polyvalente pour fêter Mardi Gras. 6 kilos de bugnes + 450 crêpes ont régalé tout le monde. Merci à toutes celles qui ont porté crêpes et confitures. Il y avait aussi de beaux costumes. Les 2 pierrots nous ont surpris et la grand-mère avec son petit sac à main était difficilement reconnaissable. L'accordéoniste a entraîné les danseurs sur la piste, une première très réussie.

Le 16 mars, le concours de belote, réservé aux adhérents a réuni 26 doublettes. Merci aux artisans et commerçants du village pour leur générosité ainsi qu'à certains extérieurs.

Le 23 mars, repas de Printemps à la salle polyvalente : 131 adhérents, 2 désistements de dernière minute. Merci à Céline et Bruno qui nous ont bien régalé. Un repas très bon, copieux où chacun a pu apprécier qualité et service. Un orchestre de qualité a animé ce repas dans une chaude ambiance.

Le 15 avril, comme le veut la tradition, nous nous sommes rendus dans le Livradois Forez pour la Journée Grenouilles. Nous étions 85 adhérents. 2 cars étaient nécessaires. L'ambiance était soutenue avec l'orchestre et c'est avec regret qu'à 18h30, nous avons pris le chemin du retour.

Le 12 mai, nous sommes partis pour une journée en Ardèche sur les traces de Jean Ferrat. Le club arrêtera ses activités le 1^{er} Juillet. Ce jour-là, un goûter amélioré sera offert à tous les adhérents présents.

Nous reprendrons le 2 septembre. Le 21 septembre, aura lieu l'exposition vente annuelle. Du 04 au 10 octobre, ce sera le séjour en Alsace. Le car est complet. Le 19 octobre, Interclub. Le 11 novembre, repas à la salle polyvalente. Cette Année, ce repas, réservé aux adhérents du club sera animé par un super orchestre. Le 16 décembre, repas de Noël avec orchestre. Après la trêve des vacances, nous renouvellerons l'action au profit des Restos du Cœur.

J'en conclurai en ayant une profonde pensée pour nos adhérents malades ou blessés en leur souhaitant un retour rapide parmi nous.

Bonnes vacances.



La Présidente,
Monique WASIOLEK

SCRAP'LES MINES

Nouvellement créée depuis septembre 2013, l'association Scrap'les Mines accueille le dernier samedi de chaque mois des personnes pratiquants les loisirs créatifs (carterie et scrapbooking).

La bonne humeur du groupe et la créativité de chacune ont permis de voir l'arrivée de nouveaux membres rapidement.

Face à la motivation de toutes, une deuxième date de rencontre chaque mois a été instaurée.

Pour l'année à venir, nous souhaitons pérenniser ce fonctionnement et nos activités. Nous projetons également d'organiser une « crop » (rencontre de scrappeuses autour d'un atelier dirigé et payant, avec kit fourni) dès que possible.



Les intéressé(e)s peuvent nous contacter à cette adresse scraplesmines@gmail.com et/ou voir nos projets sur le blog de l'association www.scraplesmines.blogspot.fr.

PETANQUE

L'assemblée générale s'est tenue le 15 Février 2014, suivie d'un repas à la salle polyvalente de Charbonnier.

Le championnat des clubs seniors a eu lieu le 16 mars à Charbonnier avec la victoire de nos joueurs (24 contre 12 pour Billom). Le 24 mars, ce fut la défaite des nôtres à Arlanç (14 contre 22).

Le 19 avril, s'est déroulé notre concours jeunes, le 1^{er} pour le département du Puy de Dôme. Nous avons eu un record d'affluence car 99 joueurs étaient présents. 25 sociétés de pétanque étaient représentées, parmi lesquelles Pont Du Château, Saint Germain Lembron, Saint Gervazy, Aulnat, etc.... Les meilleures triplettes du département étaient présentes ainsi que les vices champions de ligue juniors, les champions de ligue minimes et les quarts de finalistes au championnat de France cadets, des représentants d'Arvant, de Langeac, de l'école de pétanque du Puy en Velay, de Montluçon et de Usson en Forez.

Bravo à tous ces jeunes qui ont bravé le mauvais temps pour jouer à la pétanque. Le concours s'est achevé dans la bonne humeur à 21h 45.

Le 26 avril, ce fut le challenge « Franck PEDRACKI ». Un magnifique trophée nous a été offert par sa famille. Merci à son épouse, à Léa et Juliette, ses filles, à ses frères et sœurs. Le challenge a été remporté par Jean-Marc PEDRACKI, Didier REDONDI, Didier LAURICELLA. C'est avec beaucoup d'émotion que Francine PEDRACKI a remis le trophée aux vainqueurs.

Le 06 mai, concours contre Saint Germain Lembron. Le 5 juin a eu lieu le concours des vétérans de + de 55 ans.

Le 26 Juillet, aura lieu le challenge de la Municipalité et le 09 Août, le challenge RIZOTTO.

Bonnes vacances à tous.



La présidente,
Monique FORTEAS

COMITE DES FETES

Nous avons commencé l'année 2014 avec un marché aux vêtements et jouets le 2 mars à la salle polyvalente qui était rempli d'exposants : une vraie caverne d'Ali-Baba !!!

Pour le dimanche de Pâques, notre chasse aux œufs qui s'est déroulée dans l'école primaire a connu un grand succès avec pas moins de 60 enfants, elle a été suivie du pot de l'amitié offert aux personnes présentes.



Le dimanche 20 juillet nous partirons visiter VULCANIA : prévoir un pique-nique (possibilité de restauration sur place). Le comité des fêtes prendra en charge le car. Inscription dans le bulletin municipal ci-joint qui sera à retourner avant le 30 juin 2014 auprès de Corinne Lointier, Marie-Laure Jacquet, Véronique Blanc.

Le 12ème vide grenier aura lieu comme tous les ans le 3^{ème} dimanche de septembre qui tombe cette année le 20 septembre 2014.

Le marché de Noël se déroulera le dimanche 30 novembre 2014 à la salle polyvalente. Et, pour terminer, le spectacle des enfants aura lieu le dimanche 7 décembre 2014. Le choix du spectacle reste à déterminer.

Nous recherchons toujours des bénévoles surtout pour l'organisation du vide grenier : n'hésitez pas à nous contacter !

Merci aux bénévoles et bonnes vacances à tous.

La présidente,
Corinne LOINTIER

F.L.J.E.P. - AMICALE LAIQUE

L'Association continue ses activités et animations. Le Conseil d'Administration accepte et étudie toutes les propositions faites pour animer le village.

En février, Les Pièces Montées de la Couze ont présenté devant un public nombreux et ravi, leurs deux nouvelles pièces : Le Trésor de Mamma Mia et Sous le signe du verseau, deux comédies désopilantes et extrêmement bien interprétées. A noter également que 10 places ont été offertes aux bénéficiaires des restos du cœur.

Le 15 juin, notre sortie annuelle se fera dans le Cantal, au cœur des Monts de la Margeride, avec visite de l'école Camille Fontille de l'écomusée de la Haute Auvergne (le programme nous replongera dans les années 1930 avec une dictée et une page d'écriture). L'après-midi, petite promenade en bateau sur la Truyère ; la journée se terminera à la ferme aux fromages de LOUBARESSSE (renseignements auprès d'Audrey : 04.73.89.24.98 HR)

Le 04 octobre, nous organiserons un repas animé à thème

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous et vous donnons rendez-vous début septembre pour la reprise des deux cours de gymnastique d'entretien.

La Présidente
Audrey CARPENTIER

LA BOURREE DE L'ALLAGNON

Le groupe folklorique a débuté l'année 2014 avec une soirée dansante portugaise qui a ravi les personnes présentes. Quelques sorties ont déjà été réalisées : le 11 mai à Moriat, le 24 mai à Chamalières, le 15 Juin à Cournon, etc.....

Le groupe aura le plaisir de tenir la buvette de la fête patronale, pour la 3^{ème} année consécutive qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin 2014. Le 21 Juin, nous organisons la Fête de la Musique.

Le point fort de notre groupe est la rencontre folklorique qui aura lieu place de la Liberté à Charbonnier les Mines le 14 Juillet 2014 à 14h30. Cette année, nous recevons le groupe « La Volte Dansaire » de Lavoûte-Chilhac et le groupe portugais de Riom.

Toutes personnes intéressées par la danse traditionnelle auvergnate et portugaise peuvent nous rejoindre les vendredis à 20h30, salle des associations. Un accueil chaleureux vous permettra de passer un bon moment.

Bonnes vacances.

Le Président
Fernando FERREIRA GONCALVES

LES POMPIERS

Depuis le dernier bulletin municipal, aucune personne nous a contacté pour avoir des renseignements sur le métier de sapeurs-pompiers, à mon plus grand regret et oui j'insiste, il nous manque du personnel.

J'espère sincèrement avoir de vos nouvelles après la parution de ce bulletin. A savoir que les tests pour rentrer sapeur-pompier sont à votre porté mais qu'il a eu quelques échecs après la première session faite le 5 avril. A savoir que c'est un engagement envers les citoyens et votre propre entourage.

Les pompiers, ce n'est pas un club de sport quelconque, il faut de la rigueur car vous aurez des gens à sauver, des feux à éteindre etc. Vous verrez de belles choses comme des choses plus dures. A savoir que vous ne serai jamais seul lors de vos interventions : Les pompiers c'est un binôme minimum.

Je vous invite à me contacter pour que vous puissiez venir pendant nos manœuvres qui ont lieu une fois par mois afin de discuter avec tout le personnel, voir notre matériel et poser vos questions.

Nous avons réellement besoin de pompier femme ou homme pour pouvoir assurer la sécurité de Charbonnier et de Moriat, ne soyez pas timide et si vous avez des questions, je me répète, venez me voir, je serais ravi de vous renseigner et de discuter avec vous.

Je suis jeune chef de centre mais j'ai une attache forte pour cette passion et cette caserne. Plus on sera nombreux, plus les choses seront ludique pour tous. A savoir qu'on peut aussi intervenir avec les pompiers de Brassac les Mines dirigés par le Lieutenant Eddie GUINET

Pour finir, le 7 juin se déroule un concours de pêche à l'étang de Charbonnier en mémoire du Caporal-Chef Frédéric DANGLADE qui nous a malheureusement quitté en début d'année. Les fonds récoltés seront reversés à sa famille. Venez nombreux.

Respectueusement.
Sergent Marc COLOMBIER - 06 67 32 01 72

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Nathalie JAFFEL, Jérôme VALLON, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - www.charbonnier-les-mines.fr